

Horizon²⁰³⁵

Bâtir ensemble l'avenir



Les Îles-de-la-Madeleine
Communauté maritime

Équipe de réalisation

Comité de pilotage

- André St-Onge, directeur adjoint, secteur Développement social et persévérance scolaire - Carrefour jeunesse-emploi des Îles
- Antonin Valiquette, maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Caroline Jomphe, directrice générale - Le Bon goût frais des Îles
- Marie-Ève Boucher, directrice - Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

Équipe technique pour la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

- Marie-Christine LeBlanc, cheffe de division au développement du milieu
- Noémie Déraspe, agente de développement territorial

Consultant dans le cadre de la démarche de consultation



La réalisation de ce projet a impliqué plusieurs membres de l'organisation et partenaires au fil de la démarche. Les personnes nommées ci-dessus constituent l'équipe en place au moment de la finalisation du présent document. Nous souhaitons également reconnaître la contribution de Félicia Beaulac Labelle, conseillère aux entreprises, d'Anne-Marie Boudreau, agente de développement à Arrimage et de Véronique Chiasson, organisatrice communautaire à Santé Québec des Îles.

Mot du président du Forum des partenaires



Il existe des endroits où la géographie façonne le paysage. Aux Îles-de-la-Madeleine, elle façonne aussi les gens. Être Madelinienne et Madelinot, c'est d'avoir la volonté et le courage de contempler l'insularité non pas comme une fatalité teintée par les difficultés de l'isolement, mais plutôt, et surtout comme une force qui nous unit. C'est de vivre au rythme des saisons, de la mer, de la solidarité et de l'entraide. C'est préserver un patrimoine exceptionnel tout en regardant l'avenir avec confiance.

Les défis sont toutefois bien réels. Les changements climatiques, la pression sur le logement, la vitalité démographique, l'épanouissement de notre culture, la consolidation et la diversification de notre économie, le maintien et le développement des services de proximité, la lutte aux inégalités sociales, l'accès à des moyens de transport fiables et adaptés à nos besoins ainsi que la protection de nos milieux naturels, exigent des choix réfléchis, structurés et structurants. L'ensemble de ces défis ne pourra pas être pleinement relevé par une seule organisation ou par un seul secteur.

C'est précisément la raison d'être d'Horizon 2035 : rassembler les citoyennes et citoyens, les élus et élus, les organismes, les entreprises et les institutions autour d'une vision commune afin de relever ces défis importants. Notre avenir ne sera pas construit seulement par quelques personnes, mais par l'ensemble de notre communauté, dans ce fameux esprit de concertation et de collaboration ancré dans notre mode de vie insulaire. Ensemble, nous avons la responsabilité de bâtir un projet de territoire qui reflète nos valeurs, protège ce qui fait la richesse des Îles et concrétise notre vision collective d'un avenir durable, prospère et inclusif.

Après plus de deux ans de travail intensif à observer, analyser, et parfois même à redécouvrir notre territoire et ses enjeux, nous sommes allés à la rencontre de celles et ceux qui le font vivre. De ces échanges est né un projet de territoire complet, représentatif et fidèle à notre réalité ainsi qu'à nos aspirations. Il a été construit avec les membres du Forum des partenaires qui, dans leur domaine d'activité respectif, partagent la même volonté : contribuer au bien-être collectif des gens des Îles. Les meilleures idées émergent souvent de la rencontre de perspectives différentes. Chaque voix compte. Chaque expérience nourrit notre réflexion et enrichit notre vision de l'avenir.

Le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est très fier du travail accompli et du résultat. Sur une note plus personnelle, je suis également particulièrement fier d'avoir pu contribuer à cette démarche rassembleuse, porteuse pour l'avenir de notre communauté.

Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont travaillé à la création de cette vision, de cette feuille de route qui conduira les Îles-de-la-Madeleine vers un avenir brillant.



Antonin Valiquette



Table des matières

1. Mise en contexte	5
2. Portrait du territoire	8
3. Démarche de consultation	14
4. La vision	18
5. Les orientations et objectifs	21
6. Conclusion	34
Annexe 1 - Synthèse du projet de territoire	36
Références	37



1

Mise en contexte



Mise en contexte

En 2012, à l'occasion du 10^e anniversaire du regroupement municipal, les Îles-de-la-Madeleine ont entrepris l'élaboration de leur premier projet de territoire à travers une vaste démarche participative mobilisant la population et les acteurs du milieu. Cette réflexion collective a été lancée par une large consultation publique réunissant plus de 500 citoyennes et citoyens, acteurs sectoriels, institutions et partenaires autour du développement du territoire. Les idées et propositions recueillies ont mené à l'élaboration d'une première version du projet, ensuite enrichie par la population et les partenaires avant son adoption officielle, sous Horizon 2025.

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

Plus qu'un plan de développement ou qu'une planification stratégique, le projet de territoire se veut une projection dans le temps, une démarche visant à développer une vision partagée d'un futur souhaitable et à susciter un engagement collectif quant à sa mise en œuvre. Depuis son adoption en 2013, Horizon 2025 a servi de guide dans nos prises de décision, nos investissements, nos démarches de représentation et nos réflexions sur le développement du territoire, tout en favorisant la cohérence de l'action collective.

Horizon 2035, qui s'inscrit dans cette continuité, repose sur cinq grandes orientations stratégiques. Celles-ci sont soutenues par des objectifs spécifiques qui définissent les chantiers auxquels prendront part les différents partenaires du développement socioéconomique et le milieu dans son ensemble.

Ainsi, le projet de territoire vise à construire ensemble un avenir inclusif, durable et résilient. Il se veut un outil vivant, porteur de sens, qui gagne à être partagé, porté et mis à contribution par l'ensemble des acteurs engagés dans le développement du territoire.

Que vous soyez citoyenne ou citoyen, partenaire ou collaborateur, votre engagement est essentiel pour donner vie à cette vision et en faire une réalité concrète.

C'est en intégrant Horizon 2035 dans nos décisions, nos pratiques et même nos revendications que cette réflexion prendra toute sa valeur afin de bâtir ensemble l'avenir des Îles.

Le Forum des partenaires

Créé en 2014, le Forum des partenaires est né de la volonté de rassembler les acteurs du milieu autour de la vision portée par le Projet de territoire afin de favoriser la concertation, de renforcer la cohérence des actions et de mobiliser les partenaires autour des priorités communes de développement.

Cette instance territoriale regroupe les acteurs clés du territoire, notamment les institutions, les organismes sectoriels et les partenaires du développement socioéconomique. Elle a pour objectif, d'une part, de créer un environnement propice à la réalisation d'actions à mener par une ou plusieurs organisations et, d'autre part, de suivre l'état d'avancement des actions identifiées au projet de territoire.

Le Forum des partenaires favorise ainsi une lecture partagée et une mise à jour commune de l'évolution du développement de l'archipel. Véritable lieu de réflexions et d'échanges, il permet de voir venir les changements, de détecter les grands mouvements de notre collectivité, ainsi que les enjeux et défis collectifs qui en découlent, et surtout, de mieux y faire face solidairement et collectivement.

Qui siège au Forum des partenaires ?

- Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine
- Association touristique régionale des Îles de la Madeleine
- Attention FragÎles
- Campus des Îles du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- CISSS des Îles
- Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine
- Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- Centre de services scolaire des Îles
- Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
- Équipe du développement social
- Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine
- Municipalité de Grosse-Île
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Société d'aide au développement des collectivités des Îles-de-la-Madeleine
- Table des organismes communautaires des Îles
- Table pêche et mariculture

Chaque année, le Forum des partenaires tient une rencontre citoyenne afin de faire le bilan du Projet de territoire et de favoriser les échanges avec la communauté des Îles-de-la-Madeleine. Ce rendez-vous annuel réunit la population, les acteurs des secteurs public, privé et communautaire constituant ainsi un moment privilégié de concertation, de mobilisation et de co-construction au service de son développement.



2

Portrait du territoire



Portrait du territoire

Situé au cœur du golfe du Saint-Laurent, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine est un territoire insulaire à la fois unique et vulnérable en raison de son exiguïté et de la fragilité de son milieu naturel. La vie maritime et les activités qui s'y rattachent imprègnent fortement notre milieu et notre développement socioéconomique. Issue de nos racines à la fois acadiennes et québécoises, teintée par la proximité de la mer et renforcée par l'isolement, notre identité insulaire est forte. Le sentiment d'appartenance est bien ancré, ce qui favorise la solidarité de notre communauté.

Les liens de communication, la fragilité et la saisonnalité de l'économie locale, l'adaptation au phénomène de l'érosion, le déséquilibre démographique, le maintien des services et la protection du patrimoine sont parmi les grands enjeux auxquels notre population est confrontée.

Les pages qui suivent présentent un ensemble de données démographiques, sociales, économiques et territoriales visant à dresser un portrait actuel des Îles-de-la-Madeleine. Au-delà de la description de la réalité madelinienne, ces données constituent des points de repère qui permettront, au fil du temps, de suivre l'évolution de la communauté et du territoire afin de mesurer les changements qui s'y opèrent. Elles contribueront ainsi à mieux comprendre les tendances émergentes, à documenter les enjeux propres à notre milieu insulaire et à soutenir la prise de décision pour le développement de notre collectivité.



Sauf mention contraire, l'ensemble des données figurant ci-dessous est basé sur les données disponibles pour l'année 2025.

12 883

population totale

3 895

familles sur le territoire en 2021

1 897

population âgée de 0-19 ans

55,3

âge médian

14.9%

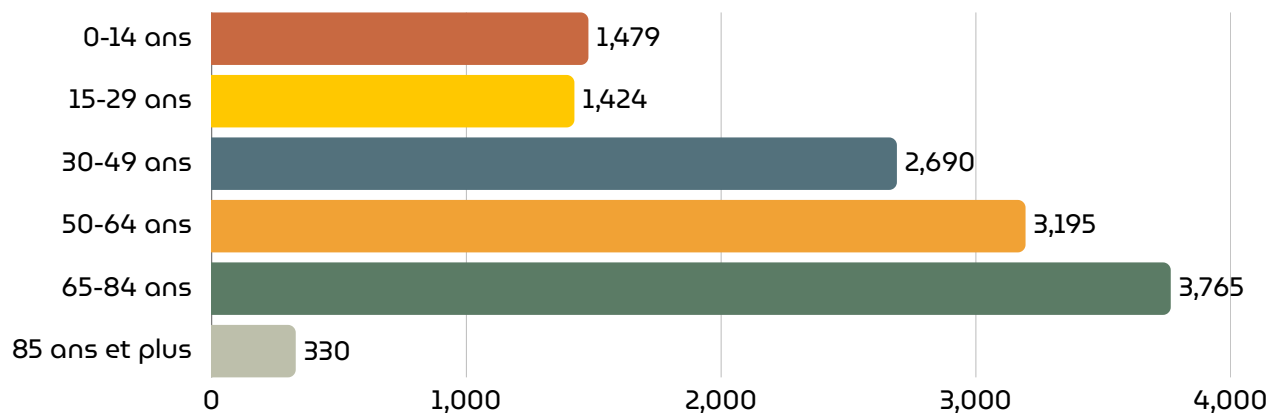
% de personnes vivant seules en 2021

94%

% de la population dont le français est la langue maternelle en 2021

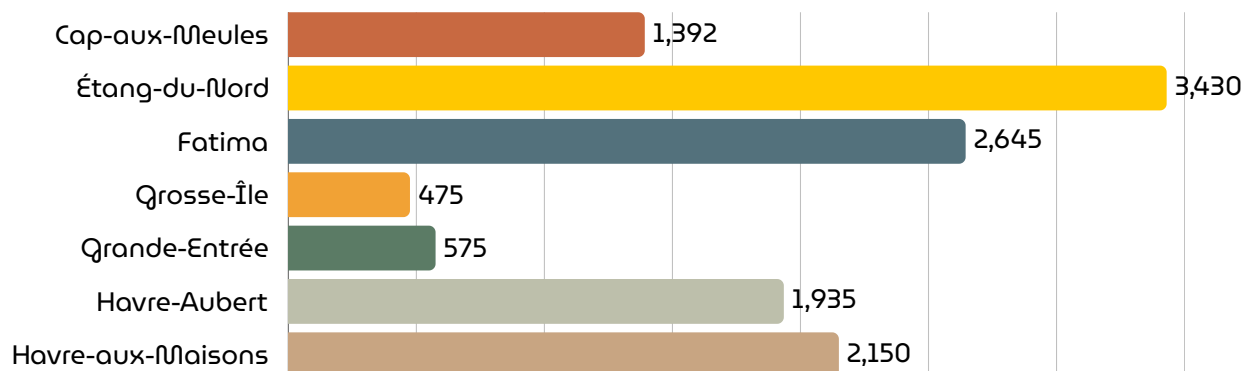
Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, l'âge médian atteindra **55,4 ans en 2035**, comparativement à 44,9 ans pour l'ensemble du Québec.

Répartition de la population par groupe d'âge



Selon l'Institut de la statistique du Québec, au cours de la dernière décennie, le territoire des Îles-de-la-Madeleine cumule un accroissement naturel négatif, mais un solde migratoire positif, dont le niveau le plus élevé a été enregistré en 2020-2021 avec un solde migratoire de 203. Selon les projections, la population des Îles-de-la-Madeleine atteindrait **13 087 personnes en 2035**.

Répartition de la population par village en 2021



Logement ⁶⁻²⁰⁻²²

75.6%

% des ménages propriétaires de leur logement en 2021

16.5%

% des ménages locataires consacrant 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement en 2021

191

nombre de logements sociaux et communautaires sur le territoire

2.2%

taux d'inoccupation pour le territoire

Marché du travail ²⁻⁵⁻¹³⁻¹⁴

4 720

Nombre de personnes en emploi âgées entre 25-64 ans en 2024

51 300\$

revenu d'emploi médian des 25-64 ans en 2024

En 2025, l'Étude sur la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre recense **3 683 emplois annuels** et **2 160 emplois saisonniers ou à temps partiel** au sein des entreprises sondées, en plus d'environ 278 postes vacants.

L'indice de remplacement de la main-d'œuvre est estimé à **40 en 2021** et à **39 en 2026**. Ce dernier mesure le nombre de personnes de 20 à 29 ans pour 100 personnes de 55 à 64 ans susceptibles de quitter prochainement le marché du travail.

Indice de vitalisation⁹

En 2022, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est classée dans le quatrième quintile (Q4) et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine dans le troisième quintile (Q3). La Municipalité de Grosse-Île se situe quant à elle dans le cinquième quintile (Q5), soit dans les groupes de territoires affichant une vitalité économique plus faible relativement au reste du Québec.

Scolarité¹⁻⁴

20%

% chez les 25-64 ans n'ayant aucun diplôme d'études secondaires

16%

% chez les 25-64 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou équivalent



Pour la cohorte de juin 2022, le **taux de diplomation et de qualification après sept ans s'élève à 81,4 %**. Par ailleurs, en 2023, le Centre de services scolaires des Îles affichait le plus faible taux de sortie sans diplôme ni qualification au Québec, soit seulement 2,9 %.

1 184

nombre d'élèves inscrits au primaire et au secondaire en 2025-2026

150

nombre d'élèves fréquentant le Campus des Îles en 2025-2026

100

nombre d'adultes inscrits au Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle en 2025-2026

Petite enfance¹⁰



370

nombre de places en services de garde éducatifs offertes sur le territoire

318

nombre de places occupées en services de garde éducatifs

125

nombre d'enfants en attente d'une place en services de garde éducatifs

Secteur socioéconomique ⁷⁻¹¹⁻¹⁸⁻²¹



80M\$ / an

moyenne annuel des retombées
du tourisme dans l'archipel



154M\$

valeur des débarquements aux
Îles-de-la-Madeleine

Les secteurs de l'agroalimentaire, des arts et de la culture, de l'industrie minière ainsi que des biens et services viennent compléter les principaux secteurs économiques du territoire

3.2M\$ / an

total des revenus artistiques annuels
en 2024

14.3 M\$

retombées économiques totales de la
chaîne de valeur agroalimentaire en 2023

800

nombre d'entreprises présentes sur le
territoire

54%

% des entreprises établies sur le territoire
qui sont des très petites entreprises, c'est-à-
dire des entreprises comptant cinq
personnes employées ou moins

Environnement ³⁻¹⁹

14 438

nombre de véhicules en circulation sur le
territoire en 2023, soit 1.11 véhicule par
personne

4 790 tonnes

déchets expédiés, soit une
augmentation de 11%

465 L

estimation de la consommation d'eau par
jour par personne

Le transport terrestre représente **20 % de la consommation d'énergie du territoire**, une augmentation de 15 % entre 2017 et 2023.

Cette tendance contribue à maintenir un niveau élevé d'émissions de gaz à effet de serre, estimé à **19,8 tonnes de CO₂ par personne**, soit près de deux fois la moyenne québécoise. Plus de la moitié de ces émissions (52 %) est attribuable à la centrale thermique.

3

Démarche de renouvellement



La démarche

À l'aube de 2025, les membres du Forum des partenaires ont entrepris le renouvellement du projet de territoire Horizon 2025 afin de donner naissance à une nouvelle vision collective tournée vers l'avenir. Après plusieurs années de mise en œuvre, ce projet mobilisateur nécessitait une actualisation pour tenir compte de l'évolution de la communauté, des nouvelles réalités sociales, économiques, environnementales et démographiques qui façonnent le territoire.

Accompagnée par la firme *Vote pour ça*, la démarche de renouvellement d'Horizon 2025 s'inscrit dans un esprit de concertation, en impliquant activement la population et l'ensemble des partenaires des Îles-de-la-Madeleine. Elle vise à informer, mobiliser et favoriser l'appropriation du projet de territoire Horizon 2035 grâce à des espaces de dialogue ouverts et mobilisateurs, combinant des formes de participation individuelles et collectives.

Tout au long de ce processus, le Forum des partenaires, appuyé par l'équipe du développement du milieu, a assuré une présence constante afin d'accompagner la réflexion collective, de mobiliser les acteurs du milieu et de soutenir la mise en œuvre de la démarche.

La réalisation du Projet de territoire Horizon 2035 repose sur une démarche structurée en quatre grandes étapes :

- évaluation du projet de territoire Horizon 2025;
- mise à jour du diagnostic territorial et identification des enjeux stratégiques;
- démarche de consultation auprès des citoyennes et citoyens, des organisations et des acteurs clés du milieu;
- actualisation de la vision, des orientations et des objectifs qui guideront le développement du territoire jusqu'en 2035.

Cette approche collaborative a permis de bâtir une vision partagée du développement du territoire et de définir les priorités qui orienteront les actions des prochaines années.



Horizon²⁰³⁵

sur la route

La démarche de consultation a été conçue pour permettre à un maximum de personnes et d'organisations du territoire de participer à la réflexion sur l'avenir des Îles-de-la-Madeleine. Elle visait à informer et à mobiliser la population ainsi que les acteurs du territoire en favorisant des espaces de dialogue propices à l'adhésion et à l'appropriation de la démarche. Pour y arriver, l'équipe a combiné des modes de participation individuels et collectifs, en maintenant l'engagement des partenaires pour définir des objectifs intersectoriels structurants.

Les personnes participantes, représentant différents secteurs du milieu, ont pu travailler ensemble en vue de dégager des objectifs communs. La démarche s'est aussi appuyée sur leur expérience concrète afin que les décisions reflètent la réalité du quotidien.

Préoccupations soulevées durant les consultations:

- l'accès à la propriété et/ou à un logement abordable
- le coût de la vie
- la cohésion sociale
- le climat social
- le vieillissement de la population
- la pénurie de main-d'œuvre
- la dépendance économique aux ressources (homard & crabe)
- le maintien des services essentiels plus particulièrement dans les extrémités
- les changements climatiques
- la perte de territoire
- la préservation de l'environnement

Ainsi, sept rencontres publiques ont été organisées à travers les villages afin de présenter la démarche, recueillir les préoccupations et les aspirations des citoyennes et citoyens. Ces échanges ont permis de mettre en lumière les préoccupations de la population, d'identifier les impacts de ces préoccupations dans le milieu et dans certains cas, de faire émerger des pistes d'action. Ces consultations citoyennes ont été marquées par des échanges riches et constructifs, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel.

250

Nombre de personnes ayant participé à la démarche

7 consultations citoyennes réalisées

87 personnes ayant participé aux consultations citoyennes sur la route

4 consultations sectorielles réalisées

Ligne du temps de la démarche

Lancement de la démarche de renouvellement

Printemps 2024

Début des consultations dans le
cadre d'*Horizon sur la route*

Automne 2024

Synthèse des consultations

Hiver / Printemps 2025

**Automne
2025**

Élaboration de la vision, des
orientations et des objectifs

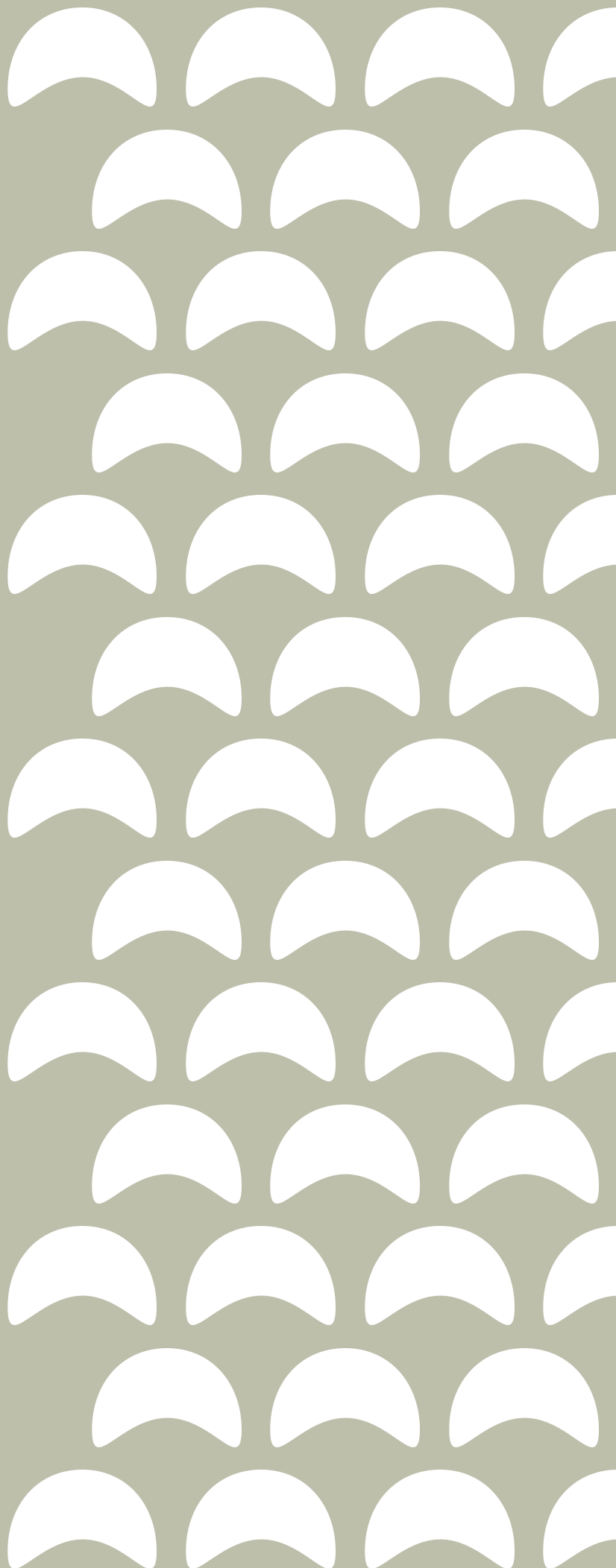
Hiver 2026

Adoption du nouveau projet de
territoire à l'automne 2026

Horizon ²⁰₃₅

Validation auprès de
la population

La vision



La vision

Dans le cadre d'Horizon sur la route, les personnes ayant pris part à la démarche étaient invitées à réfléchir à la nouvelle vision qui viendrait guider la démarche Horizon 2035. Afin d'alimenter le Forum des partenaires dans la mise à jour de cette vision, ces personnes étaient invitées à compléter deux énoncés les amenant à se projeter en 2035 et à imaginer ce pour quoi notre communauté serait reconnue ainsi que les défis qu'elle serait parvenue à relever.

En 2035, les Îles-de-la-Madeleine sont reconnues pour ...

En 2035, les Îles-de-la-Madeleine ont répondu au défi de ...

Vous nous avez dit...

son **engagement envers l'environnement et le développement durable**

sa **capacité à se concerter et à agir ensemble**

son **dynamisme**

son **esprit d'innovation**

sa **qualité de vie exceptionnelle**

sa **gestion équilibrée et responsable du territoire**

son **accueil chaleureux**

son **ouverture à la diversité**

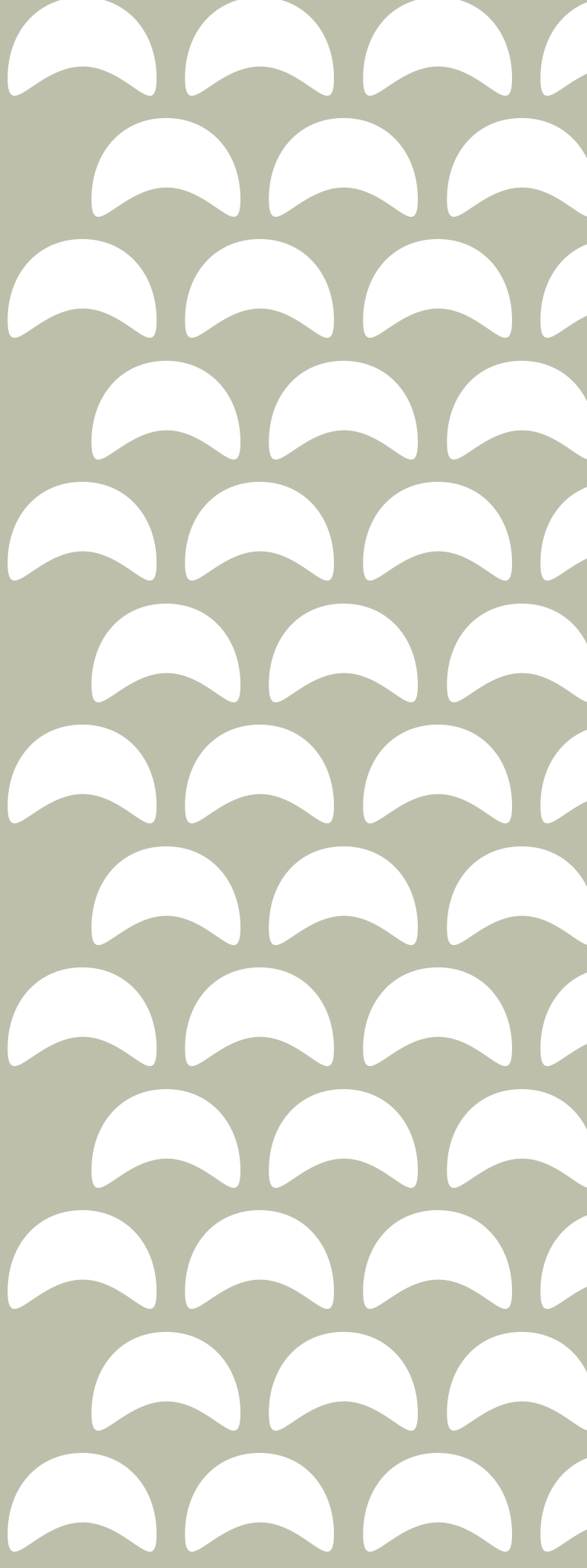
Ancrée dans son environnement insulaire, notre communauté cultive le respect de son milieu naturel et adapte son développement dans un esprit de solidarité et de responsabilité collective.

Fière de son identité et de son patrimoine, elle valorise l'apport de toutes les générations pour façonner un avenir durable dans un milieu de vie accueillant, inclusif et résilient.





Orientations et objectifs





Orientations et objectifs de développement

Le projet de territoire Horizon 2035 repose sur cinq grandes orientations stratégiques. Ces orientations sont soutenues par des objectifs spécifiques, balisent l'itinéraire et définissent les chantiers auxquels prendront part, durant les prochaines années, les différents partenaires du développement socioéconomique ainsi que les citoyennes et citoyens.

Elles constituent l'aboutissement d'un important travail de concertation et de conciliation réalisé tout au long de la démarche, afin d'arrimer les préoccupations, les aspirations et les besoins exprimés par la communauté avec les acquis et les engagements issus d'Horizon 2025. Ensemble, elles forment un cadre d'action cohérent qui guidera les initiatives et les décisions contribuant à l'avenir du territoire.



Orientation 1

**Promouvoir une gouvernance
saine et représentative**

Orientation 1

Promouvoir une gouvernance saine et représentative

En 2035, notre territoire s'appuie sur une gouvernance participative, transparente et représentative, fondée sur l'engagement citoyen et le renforcement des capacités du milieu, permettant une prise de décision collective ancrée dans nos réalités locales et au service de l'intérêt commun.

Pour y arriver, nos objectifs collectifs sont :

Favoriser la mobilisation et l'engagement citoyen

Cet objectif vise à créer et soutenir des conditions favorables à une participation citoyenne active et inclusive, notamment celle des jeunes. Il repose entre autres sur l'accès à l'information, la mise en place de mécanismes de participation ouverts et efficaces, ainsi que sur l'engagement des citoyennes et citoyens dans les réflexions, les décisions et les actions qui façonnent le développement collectif du territoire.

Renforcer les capacités du milieu en matière de gouvernance

Cet objectif vise à développer, consolider et pérenniser les compétences, les pratiques et les mécanismes de gouvernance des acteurs du milieu en assurant le transfert de connaissances, l'attractivité des espaces de concertation et l'accessibilité des lieux de décision pour l'ensemble des parties prenantes.



Orientation 2

**Créer un milieu de vie
enrichissant et inclusif**

Orientation 2

Créer un milieu de vie enrichissant et inclusif

En 2035, notre territoire offre un milieu de vie accueillant, inclusif et solidaire, permettant à chaque personne de vivre dignement, de s'épanouir et de participer pleinement à la vie collective, dans le respect des diversités et des réalités du territoire.

Pour y arriver, nos objectifs collectifs sont :

Assurer l'accès à des habitations adaptées aux besoins de la population

Cet objectif vise à soutenir le développement d'habitations adaptées aux réalités du territoire, en tenant compte de la diversité et de l'évolution des besoins des ménages, ainsi que des enjeux d'accessibilité financière et physique.

Soutenir la santé globale et le bien-être des populations

Cet objectif vise à promouvoir le bien-être physique, mental et social en favorisant des conditions de vie saines, sécuritaires et adaptées aux besoins des résidentes et résidents.

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités

Cet objectif vise à réduire les impacts des inégalités sociales et à promouvoir le respect des diversités et le vivre-ensemble, afin que toutes les personnes puissent participer pleinement à la vie de la communauté.

Favoriser l'accès à une offre de loisir diversifiée

Cet objectif vise à soutenir l'accessibilité et la diversification de l'offre de loisir culturel, éducatif, communautaire et sportif contribuant à l'épanouissement des personnes, au sentiment d'appartenance et à la vitalité sociale des communautés.

Favoriser la rétention et l'intégration durable des résidentes et résidents

Cet objectif vise à créer des conditions de vie favorables à l'établissement et à l'intégration des personnes et des familles, en favorisant le sentiment d'appartenance, la fierté collective et l'attachement au milieu.



Orientation 3

Stimuler la vitalité socioéconomique

Orientation 3

Stimuler la vitalité socioéconomique

En 2035, notre territoire se distingue par une économie locale dynamique, diversifiée et durable, portée par une main-d'œuvre engagée, des entreprises agiles et un esprit entrepreneurial fort, contribuant au maintien d'une communauté vitalisée et à la qualité du milieu de vie.

Pour y arriver, nos objectifs collectifs sont :

Assurer un approvisionnement fiable en biens et denrées

Dans un contexte insulaire, un approvisionnement continu en biens et denrées essentiels permet de répondre aux besoins de la population et des organisations, de soutenir les activités économiques et de réduire la vulnérabilité du territoire face aux ruptures d'approvisionnement.

Renforcer l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre

Cet objectif vise à mettre en place des conditions favorables au développement socioéconomique en attirant une main-d'œuvre diversifiée, qualifiée et engagée, contribuant ainsi à la pérennité des organisations, des services et de l'économie locale.

Soutenir l'optimisation et la pérennité des entreprises et des organisations

Cet objectif vise à consolider les entreprises et les organisations existantes en soutenant l'amélioration continue de leurs compétences, de leurs pratiques et de leurs modes de fonctionnement, ainsi que l'intégration de solutions innovantes.

Assurer un accompagnement et un soutien adaptés aux besoins sectoriels

Cet objectif vise à l'émergence et la consolidation de pôles d'excellence en proposant une offre d'accompagnement ciblée, adaptée aux réalités locales et arrimée aux ressources et aux mesures de soutien disponibles.

Soutenir les ressources collectives adaptés aux besoins sectoriels

Cet objectif vise à favoriser des façons de travailler ensemble pour répondre aux besoins des différents secteurs d'activité, en misant sur la mise en commun (mutualisation) de ressources, d'outils et d'expertises pour permettre le partage de connaissances et le renforcement des liens intersectorielles dans le milieu.

Soutenir la relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprises

Cet objectif vise à encourager l'esprit entrepreneurial, notamment chez les jeunes, en soutenant le développement des compétences par la formation professionnelle et en appuyant le démarrage ainsi que le transfert d'entreprises.



Orientation 4

**Assurer une occupation durable
et cohérente du territoire**

Orientation 4

Assurer une occupation durable et cohérente du territoire

En 2035, notre territoire est occupé et aménagé de manière durable et cohérente grâce à une planification intégrée tenant compte des réalités insulaires et favorisant l'établissement.

Pour y arriver, nos objectifs collectifs sont :

Planifier l'aménagement et le développement du territoire dans le respect de la capacité d'accueil du milieu

Cet objectif vise à concilier les différents usages du territoire en tenant compte des particularités locales, ainsi que des caractéristiques, des contraintes naturelles et de la capacité du milieu, de manière à soutenir un développement équilibré répondant aux besoins actuels et futurs de la population.

Assurer le maintien, le développement et l'accessibilité des services de proximité

Cet objectif vise à répondre de façon équitable aux besoins de la population en soutenant la présence et la continuité des services essentiels dans l'ensemble de la communauté, tout en limitant les risques de bris de services, notamment dans les secteurs plus éloignés.

Favoriser une mobilité durable et active, adaptée à l'ensemble du territoire

Cet objectif vise à développer des options de déplacement sécuritaires et respectueuses de l'environnement, tout en tenant compte des besoins de la population et des réalités géographiques et territoriales.

Garantir un accès maritime et aérien sécuritaire, fiable et abordable

Cet objectif reconnaît la nécessité de maintenir des liaisons maritimes et aériennes essentielles pour assurer la mobilité des personnes et des biens, l'accès aux services et l'approvisionnement.

Assurer un accès équitable et fiable aux infrastructures numériques

Cet objectif vise à garantir à l'ensemble de la population, des entreprises et des organisations un accès aux infrastructures numériques, favorisant l'accès aux services essentiels, la connectivité du territoire et le développement socioéconomique.



Orientation 5

**Améliorer la résilience individuelle et
collective face aux impacts
climatiques et environnementaux**

Orientation 5

Améliorer la résilience individuelle et collective face aux impacts climatiques et environnementaux

En 2035, notre territoire a renforcé sa capacité à faire face aux changements climatiques et environnementaux grâce à l'engagement collectif, à la transition énergétique, à la protection des milieux naturels et à des actions concertées d'atténuation et d'adaptation.

Pour y arriver, nos objectifs collectifs sont :

S'engager dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques

Cet objectif vise à déployer des actions concertées d'atténuation, incluant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation des infrastructures, l'aménagement du territoire et des façons de faire.

Agir collectivement pour la santé des milieux naturels et assurer leur pérennité, leur richesse et leur rôle

Cet objectif reconnaît la contribution des milieux naturels à l'équilibre du territoire, à la biodiversité, aux usages du milieu et à la qualité de vie de la collectivité.

Favoriser une transition énergétique collective et fiable

Cet objectif vise à soutenir des solutions énergétiques durables adaptées au contexte insulaire, répondant aux besoins de l'ensemble de la collectivité et renforçant la résilience énergétique du territoire.

Favoriser des comportements responsables et respectueux des ressources et de l'environnement

Cet objectif vise à encourager l'adoption de comportements responsables, tant à l'échelle individuelle et collective qu'au sein des entreprises et des organisations, par la sensibilisation, l'éducation et le développement des connaissances.

Nos indicateurs

Les indicateurs sont des repères quantitatifs ou qualitatifs qui permettent d'observer l'évolution d'une situation et d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats souhaités. Dans le cadre d'Horizon 2035, ces derniers permettront de suivre l'évolution des orientations et des objectifs du projet de territoire ainsi que les progrès réalisés vers l'atteinte de la vision collective. Ceux présentés ci-dessous s'appuient notamment sur les données issues du portrait du territoire ainsi que sur les préoccupations et constats soulevés dans le cadre de la démarche. Ils ne sont pas associés à des objectifs précis à cette étape, puisque les priorités qui guideront les futurs plans d'action demeurent à déterminer. Plusieurs de ces indicateurs peuvent être liés à plus d'un objectif, puisqu'ils traduisent des réalités transversales qui touchent différentes dimensions du développement territorial.

Les plans d'action qui découleront du projet de territoire permettront d'identifier, pour une période donnée, les objectifs jugés prioritaires par les partenaires. Ces objectifs seront mis en relation avec des indicateurs pertinents afin d'en suivre l'évolution. Pour chacun d'eux, des cibles appropriées seront définies afin de préciser les résultats attendus, d'orienter les actions à réaliser et de faciliter le suivi collectif de leur mise en œuvre.

- Population totale
- Solde migratoire
- Revenus par ménage
- Niveau de scolarité
- Niveau de littératie
- Nombre de logements communautaires
- Taux d'inoccupation ou de vacance des logements
- Taux d'émission de gaz à effets de serre (GES)
- Taux de fréquentation et disponibilité des infrastructures culturelles, sportives et communautaires
- Tonnage des matières résiduelles traitées
- Consommation d'eau par habitant

Conclusion

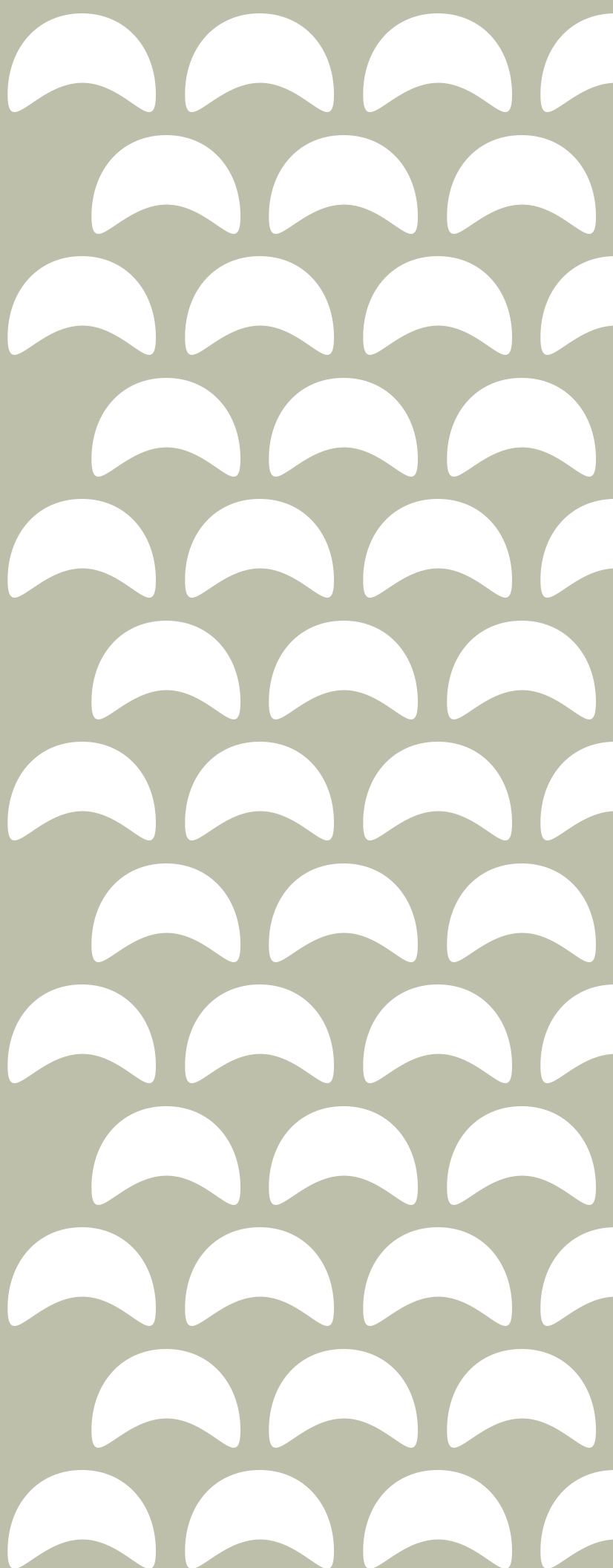
Tout au long de la démarche de renouvellement du projet de territoire, les échanges ont permis de confirmer la pertinence d'agir collectivement afin de préserver les forces de notre territoire et de bâtir un avenir à la hauteur de nos aspirations. Les orientations et les objectifs constituent un cadre de référence commun qui guidera les décisions, les initiatives et les collaborations au cours des prochaines années.

La réalisation de ce projet collectif reposera sur l'engagement continu des citoyennes et citoyens, des organisations, des institutions, des entreprises et des partenaires du territoire. Les plans d'action qui découleront d'Horizon 2035 permettront de définir les priorités d'intervention, de mobiliser les ressources nécessaires et d'assurer un suivi des progrès réalisés.

Dans cet esprit, le Forum des partenaires continuera de jouer un rôle central de veille et de mobilisation. Cette instance de collaboration contribue à l'analyse des enjeux et des défis du territoire, à la réflexion sur les solutions à mettre en œuvre et au maintien de cette culture de concertation qui constitue l'une de nos plus grandes forces.

Plus qu'un document de planification, Horizon 2035 est une invitation à bâtir ensemble l'avenir. C'est en misant sur notre capacité à nous rassembler autour d'objectifs communs, à innover et à faire preuve de solidarité que nous pourrons concrétiser cette vision et construire un avenir durable, inclusif et résilient pour les Îles-de-la-Madeleine.

Annexes



Synthèse

Vision et orientations

Vision

Ancrée dans son environnement insulaire, notre communauté cultive le respect de son milieu naturel et adapte son développement dans un esprit de solidarité et de responsabilité collective.

Fière de son identité et de son patrimoine, elle valorise l'apport de toutes les générations pour façonner un avenir durable dans un milieu de vie accueillant, inclusif et résilient.

Orientations

Promouvoir une gouvernance saine et représentative

Créer un milieu de vie enrichissant et inclusif

Stimuler la vitalité socioéconomique

Assurer une occupation durable et cohérente du territoire

Améliorer la résilience individuelle et collective face aux impacts climatiques et environnementaux

Références

1. Campus des Îles-de-la-Madeleine. (2026). Donnée interne non publiée.
2. Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM). (2026). Étude sur la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre – Rapport final. Données internes non publiées.
3. Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM). (2025). Bilan énergétique et inventaire des gaz à effet de serre territorial des Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2023.
4. Centre de services scolaires des Îles. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. <https://cssdesiles.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/PEVR-version-finale.pdf>
5. Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. (2026). *Politique du vivre-ensemble*. https://www.muniles.ca/wp-content/uploads/2026/07/Politique-du-vivre-ensemble_FINAL_2026.pdf
6. Direction de la santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. (2024). *Démographie et conditions socioéconomiques de la population des Îles-de-la-Madeleine*.
7. Dubois-Tétu. (2024). *Portrait du secteur des arts et de la culture aux Îles-de-la-Madeleine*.
8. Gouvernement du Québec. (2025). Indices de vitalité économique 2022, classés par région. Indice 2022, localité, Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/indice-vitalite-economique>
9. Gouvernement du Québec. (2025). Indices de vitalité économique 2022, classés par région. Indice 2022, MRC, Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/developpement/indice-vitalite-economique>
10. Gouvernement du Québec. (2026). Ministère de la Famille. Estimation de l'offre et la demande en services de garde éducatifs à l'enfance. Données internes non publiées.
11. Groupe DDM. (2023). *Portrait économique agroalimentaire des Îles-de-la-Madeleine*. Rapport présenté au Bon goût frais des Îles de la Madeleine
12. Institut de la statistique du Québec. (2026). *Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2025*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/estimations-population-mrc-age-sexe-median-moyen#tri_tertr=11&tri_pivot_2=01&tri_pop=5
13. Institut de la statistique du Québec. (2026). Marché du travail dans les MRC. *Nombre de travailleurs, 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2024*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/marche-du-travail-dans-les-mrc/tableau/nombre-de-travailleurs-selon-le-sexe-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
14. Institut de la statistique du Québec. (2026). Marché du travail dans les MRC. *Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2024*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/marche-du-travail-dans-les-mrc/tableau/revenu-emploi-median-des-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
15. Institut de la statistique du Québec. (2026). *Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC, Québec, 2002-2025*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/naissances-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/naissances-deces-accroissement-naturel-et-mariages-par-mrc-quebec>
16. Institut de la statistique du Québec. (2025). *Population selon l'âge et le sexe, scénarios de 2025, MRC du Québec, 2021-2051 [fichier Excel]*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/population-age-sexe-scenarios-mrc-quebec.xlsx>

17. Institut de la statistique du Québec. (2026). Soldes migratoires internes selon le groupe d'âge, régions administratives et MRC du Québec, 2001-2002 à 2024-2025. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/soldes-migratoires-internes-selon-groupe-age-regions-administratives-et-mrc-quebec#code_ra=01&tri_pivot2=00&tri_pivot_3=0
18. La Vague. (2025). *Profil de la communauté 2024*.
https://www.lavague.quebec/_files/ugd/ce2548_78505e9ed58b445382d73dd19160340a.pdf
19. Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. (2026). Service des travaux publics. Données internes non publiées.
20. Office municipale d'habitation des Îles-de-la-Madeleine. (2026). Données internes non publiées.
21. Pêches et Océans Canada. (2025). *Bilan des pêches – Secteur des Îles-de-la-Madeleine, saison 2025*.
22. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2026). *Portail de l'information sur le marché de l'habitation. Les Îles-de-la-Madeleine MÉ – Données historiques – taux d'inoccupation, selon le nombre de chambres*. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/TableMapChart/Table?TableId=2.1.15.2&GeographyId=24&GeographyTypeId=2&DisplayAs=Table&GeographyName=Quebec#>
23. Statistique Canada. (2021). Profil de recensement. Recensement de 2021. *Les Îles-de-la-Madeleine, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (territoire équivalent) [Division de recensement], Québec et Québec [Province]*.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>





Horizon²⁰₃₅